Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 35 (2005)
Heft: 5

Rubrik: Courrier : la photo est un peu floue!

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La photo est un peu floue!

Dans notre numéro du mois de mars, nous demandions votre avis sur la nouvelle émission de la TSR: *Photos de famille*. Vos réactions n'ont pas tardé.

Alain Rouiller/TSR

«Photos de famille»: les avis sont partagés.

J'ai bien aimé votre article, publié dans le numéro du mois de mars et je l'approuve à tout point de vue. Bien sûr, on ne peut remplacer Jean-Philippe Rapp. Il était formidable, chaleureux, aimable avec tous les invités qu'il recevait. Il est passé aux oubliettes, mais je ne parviens pas à l'oublier. J'ai regardé *Photos de famille* pendant trois semaines, avant d'y renoncer. Je n'aime pas du tout cette nouvelle émission qui manque de chaleur, de convivialité. Pourquoi avoir installé deux écrans dans le décor? C'est fatigant, cela fait mal aux yeux et cela n'apporte rien. Avant, c'était plus simple, il y avait même de la musique. Aujourd'hui, je suis très déçue, comme beaucoup de personnes de mon entourage, qui partagent mon avis.

Suzanne Berdat, Lausanne

Très instructive

J'ai beaucoup de plaisir à regarder la nouvelle émission *Photos de famille*. Elle est très instructive, bien animée par Monsieur Colin. Il manque seulement une table et des chaises confortables. Le dialogue gagnerait en aisance.

Evelyne Bender, Saxon

Un petit bémol

Puisqu'on a remplacé *Zig zag café*, il faut s'y faire. Nous aimons la nouveauté et pourquoi pas dans ce domaine. La nouvelle émission est bien gérée, bien animée, avec un petit bémol cependant. M. Xavier Colin, avec son petit sourire sympathique, coupe trop souvent la parole. C'est le chef, mais c'est très désagréable. Ce système français, de la langue bien pendue, n'a rien à voir chez nous.

Liliane Favre, Territet

Vous avez dit décor?

A propos de l'émission *Photos de famille:* décor, vous avez dit décor? On dirait plutôt une menuiserie en train de déménager... et encore, dans le désordre. Dommage pour les intervenants, qui eux sont de qualité!

Madeleine Pastori, Borex

Contre la fourrure

Permettez-moi de vous féliciter très sincèrement pour votre magazine et particulièrement le numéro de mars. Toutefois, je regrette l'annonce parue sous la rubrique «Achat-Vente», concernant le fourreur. Il faut lutter contre la fourrure, car les animaux souffrent énormément.

Francine Grandchamp, Granges-Marnand

Où trouver l'OCPA?

Dans le magazine du mois de janvier, à la page 34, vous publiez un article concernant les allocations pour impotents en âge AVS et vous citez l'OCPA de Genève. Pouvez-vous me communiquer s'il existe un office semblable dans le canton de Neuchâtel?

Francis Clottu, Neuchâtel

(Réd. L'Office cantonal des personnes âgées n'existe que dans le canton de Genève. Mais le secrétariat AVS de toutes les communes de Suisse peut vous renseigner sur tous les sujets touchant les retraités et les invalides.)

Rente de couple

Pourquoi, ayant payé des cotisations AVS depuis 1948, je ne touche actuellement que 3165 francs par mois, alors que certaines de mes connaissances, qui n'ont pas payé le maximum, touchent 4220 francs? Merci de m'éclairer et me faire savoir où et comment intervenir.

René Rochat-Golay, Les Charbonnières

(Réd. Il n'y a rien à faire. Vous touchez la rente de couple maximale, alors que les personnes dont vous parlez vivent ensemble sans être mariées. Elles touchent chacune la rente individuelle maximale, soit 2110 francs fois deux.)

Précision

Un petit mot pour vous dire que j'apprécie beaucoup votre magazine. Continuez comme cela! Par contre, je tiens à vous faire part d'une inexactitude concernant la contribution pour la Fondation suisse pour la promotion de la santé. La taxe est de 20 centimes par mois et non de 20 francs.

Ch. Osello, Genève

Répondez svp!

Ayant répondu à une petite annonce parue dans la rubrique «Amitiés», en déclinant nom et adresse, je n'ai reçu aucune réponse. Je trouve que la plus élémentaire courtoisie serait de donner une suite, même succincte.

Nelly-Odile Schoeni, Neuchâtel

La question du mois:

Pour ou contre l'euthanasie?

Envoyez vos lettres à la rédaction de *Générations*, rue des Fontenailles 16, 1007 Lausanne